

BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION

69 boulevard Haussmann

75008 Paris

TEL +33 (0)1 44 90 41 00

FAX +33 (0)1 44 90 41 49

Circulaire d'annonce d'OST destinée aux affiliés EUROCLEAR

**Annnonce spécifique aux échanges de parts de fonds MIF II
Parts chargées contre parts non chargées**

Date : 07 février 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne MIFID 2 qui interdit pour tous les services d'investissement indépendants la conservation par les Entreprises d'Investissement (EI) / Distributeurs des rétrocessions de commissions (incitation / « *inducement* »), il a été décidé de proposer l'échange des parts chargées suivantes contre des parts ne donnant plus lieu à de telles rétrocessions et aux caractéristiques identiques.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il appartient à l'EI/Distributeur de définir le périmètre de la clientèle concernée en considérant la clientèle pour laquelle il conserverait des inducements au-delà du 3 janvier 2018. Pour cela, il doit s'assurer que son prestataire opérationnel de conservation dispose bien des informations nécessaires en vue de la réalisation de l'OST d'échange ; faute d'identification de la clientèle concernée ses avoirs ne seront pas présentés à l'OST.

Parts apportées à l'échange		Parts reçues en échange	
Libellé	Code ISIN	Libellé	Code ISIN
BG Long Term Value class R EUR	FR0011001049	BG Long Term Value class P EUR	FR0013311834

Cette opération se déroulera le 01/03/2018 sur les valeurs liquidatives des parts remises à l'échange le 28/02/2018, calculées le 28/02/2018.

CALENDRIER DES OPERATIONS

Diffusion de l'avis d'échange à partir du 7 février 2018

Fin du délai de réponse et blocage des titres participants à l'échange : 27/02/2018

Présentation des titres remis à l'échange au centralisateur de l'OST : 28/02/2018

Valeurs liquidatives appliquées à l'échange de parts : 28/02/2018

Echange : le 01/03/2018

Date à partir de laquelle les porteurs ayant reçu de nouvelles parts en échange pourront exercer leurs droits à négociation : 01/03/2018

PARITE D'ECHANGE

La parité d'échange sera de 1 part nouvelle reçue pour 1 part ancienne apportée à l'offre.

BOUSSARD & GAVAUDAN GESTION

69 boulevard Haussmann

75008 Paris

TEL +33 (0)1 44 90 41 00

FAX +33 (0)1 44 90 41 49

Le nombre de parts reçues à l'échange sera identique au nombre de parts anciennes présentées à l'offre.

Le cas échéant, Boussard & Gavaudan Gestion renonce à ses droits d'entrée et confirme qu'il n'y aura pas de minimum de montant de souscription appliqué à l'OST d'échange de parts.

CENTRALISATION DE L'OFFRE ET REGLEMENT / LIVRAISON DES PARTS

Le règlement-livraison des titres remis à l'échange et des titres résultant de l'OST sera effectué le 01/03/2018.

Votre interlocuteur habituel chez Boussard & Gavaudan Gestion reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Instruction relative à l'offre d'échange de parts de fonds
dans le cadre de l'OST d'échange MIF II
Parts chargées contre parts non chargées**

Date : xxxx

Instructions données par
xxxxx

Centralisateur :

RBC Investor Services Bank France
105 Rue Réaumur, 75002 Paris, France

A l'attention de :

SHAREHOLDER SERVICES, CLIENT OPERATIONS FRANCE
T.+ 33 1 70 37 85 36 | F.+ 33 1 70 37 85 31

Parts apportées à l'offre : BG Long Term Value part R FR0011001049
Parts reçues à l'issue de l'offre : BG Long Term Value part P FR0013311834

Ratio d'échange : 1 : 1 ;
1 part BG Long term Value part P pour 1 part BG Long Term Value part R apportée

Valeur Liquidative appliquée à l'échange de parts : 28/02/2018

Date à partir de laquelle les porteurs ayant reçu de nouvelles parts en échange pourront exercer leurs droits à négociation : 01/03/2018

Option 1 : Aucune action : aucune part apportée à l'échange (option par défaut)

Option 2 : Echange de parts

Nombre de parts apportées à l'échange : xxxxxxxx (à compléter par le teneur de compte conservateur)

Nombre de parts reçues après l'échange : xxxxxx (à compléter par le centralisateur RBC)

Le règlement livraison des titres remis à l'échange et des titres résultant de l'OST sera effectué le 01/03/2018.